

CERTIFICAT
DES ORGANISMES PRESTATAIRES D'ACTIONS CONCOURANT AU
DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

N° du certificat 211201 _ 19

QOANIX certifie que :

AIR PARIS ACADEMY TRAINING

N° de déclaration d'activité :

24370472637

Siren :

842514085

Pour les activités suivantes, réalisation de prestation de :

- ☒ Actions de formation (AF)
- ☐ Bilans de compétences
- ☐ Actions permettant de valider les acquis de l'expérience (VAE)
- ☐ Actions de formation par apprentissage (CFA)

Sur le(s) site(s) suivant(s)¹ : Il s'agit d'un certificat multi-site, le détail des sites est énuméré dans l'annexe de ce certificat.

QOANIX certifie que les prestations ont été évaluées et jugées conforme aux exigences requises par :

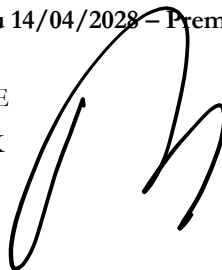
- Le décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
- Le décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences,
- L'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national formalisé par l'article D.6316-1-du code du travail qui précisent les modalités et conditions d'audit des organismes candidats à la certification.
- L'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs.
- Le décret n°2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle.
- Le décret no 2021-1851 du 28 décembre 2021 portant dispositions complémentaires relatives à la certification mentionnée à l'article L. 6316-1 du code du travail
- Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation
- À la procédure de certification POQ01 en vigueur de QOANIX
- Au guide de lecture en vigueur du Référentiel National Qualité publié sur le site du Ministère du Travail.

Valide du 15/04/2025 au 14/04/2028 – Première émission le 23/03/2022

SIGNATURE

Nacéra BRIK

ANNEXE



AIR PARIS ACADEMY TRAINING

N° DÉCLARATION D'ACTIVITÉ: 24370472637

Référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences

Fonction Centrale et Centre de Formation avec présence permanente de personnel	
SITE	ADRESSE
Siège (fonction centrale)	Aéroport Tours Val de Loire 40 rue de l'Aéroport 37100 TOURS
AIR PARIS ACADEMY TRAINING TOURS	Aéroport Tours Val de Loire 40 rue de l'Aéroport 37100 TOURS
AIR PARIS ACADEMY TRAINING NIMES	Aéroport de Nîmes Alès Camargue Cévennes, 30800 Saint-Gilles

N° du certificat : **211201 _ 19**

Pour les activités suivantes, réalisation de prestation de :

- ☒ Actions de formation (AF)
- ☐ Bilans de compétences
- ☐ Actions permettant de valider les acquis de l'expérience (VAE)
- ☐ Actions de formation par apprentissage (CFA)

ont été évaluées et jugées conforme aux exigences requises par :

- Le décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
- Le décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences,
- L'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national formalisé par l'article D.6316-1-du code du travail qui précisent les modalités et conditions d'audit des organismes candidats à la certification.
- L'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs.
- Le décret n°2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle.
- Le décret no 2021-1851 du 28 décembre 2021 portant dispositions complémentaires relatives à la certification mentionnée à l'article L. 6316-1 du code du travail
- Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation
- À la procédure de certification POQ01 en vigueur de QOANIX
- Au guide de lecture en vigueur du Référentiel National Qualité publié sur le site du Ministère du Travail.

Valide du 15/04/2025 au 14/04/2028 – Première émission le 23/03/2022

SIGNATURE

Nacéra BRIK